Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 27 (1935)
Heft: 6

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

27me année | Juin 1935 | No 6

Actualités.

Le vote du 2 juin a été défavorable à l'initiative de crise. Sur une participation au scrutin de près de 1,000,000 de voix, soit environ le 83% du corps électoral, 425,000 citoyens ont voté oui et 565,000 non. Le rapport est donc de 43 à 57. En votant différemment, 75,000 électeurs ou 7% auraient donné un aspect tout différent au résultat. Ce fait prouve que la différence est relativement modeste, surtout si l'on tient compte des avantages dont disposait l'adversaire d'une manière générale.

Quoi qu'il en soit, les défenseurs de l'initiative de crise ont lutté avec un dévouement digne d'admiration. Tel fut le cas aussi bien pour les militants de nos organisations que pour ceux des employés et des paysans. Tous ont droit à notre profonde gratitude. La pression et la haine des adversaires furent plus particulièrement dirigées contre les partisans qui se recrutent parmi les employés et les paysans. Malgré cela, ils ont défendu courageusement et fidèlement notre cause commune.

*

La supériorité des adversaires en moyens de propagande s'est avérée dès le début. C'est le cas en particulier en ce qui concerne la presse. Alors qu'au début quelques douzaines de journaux bourgeois acceptaient encore des articles pour l'initiative, ils refusèrent peu à peu de mettre leurs colonnes à notre disposition, et pour terminer il n'y en eut plus qu'une douzaine à peine. Ces derniers, avec 18 journaux socialistes et les organes des fédérations syndicales, représentaient toute notre presse, alors que de l'autre côté ils étaient plus de 350. La lutte fut inégale également dans le service des nouvelles, car l'Agence télégraphique suisse, sous le pavillon de la neutralité, n'a pas manqué de signaler chaque discours prononcé par les Conseillers fédéraux alors qu'elle ne parla d'aucune manifestation organisée pour l'initiative. Le rôle

joué par la radio dans cette campagne fut plus honteux encore; cette institution tomba au rang d'instrument politique entre les mains du gouvernement. La supériorité financière des adversaires (voir affiches) fut heureusement compensée en partie par le dévouement et le zèle déployés par nos partisans. Nous en avons eu maintes fois la preuve dans les assemblées convoquées au cours de la campagne. Même les adversaires ne sauraient nier que les partisans étaient mieux préparés dans la présentation de leurs arguments. Un fait caractéristique, c'est que la brochure «Surmontons la dépression économique par l'initiative de crise» n'a été critiquée dans aucun journal, il n'a même pas été question d'en réfuter les arguments. Mais que pouvait cette supériorité devant l'étroitesse d'esprit des partis politiques, devant la démagogie qui n'a reculé devant aucun mensonge, et surtout devant la pression économique exercée sur les électeurs au cours des derniers huit jours qui précédèrent la votation? Les circulaires des banques et des compagnies d'assurances à leurs clients ainsi que les menaces adressées par les entreprises industrielles à leur personnel, sont les moyens les plus déplorables que nous ayons enregistrés au cours de cette campagne. Ces méthodes électorales sont *un réel danger pour notre démocratie.* Si nous n'arrivons pas à les éliminer, le système démocratique ne pourra plus fonctionner normalement.

*

Comment faut-il juger le résultat de la votation? Il ne s'agit certainement pas d'une victoire de l'initiative de crise. Mais en est-ce une pour le Conseil fédéral et le Parlement? Nullement. Il est vrai que le Conseil fédéral prétend actuellement que son programme a été approuvé par le peuple. Or, si le peuple avait été appelé à se prononcer sur sa politique, il est probable que le nombre des rejetants eut dépassé les 600,000. Les autorités n'occupent donc nullement une situation enviable, car elles ne savent pas mieux qu'avant ce que le peuple approuverait par une votation. C'est pourquoi, dans la crainte du verdict que prononcerait le peuple, elles cherchent à utiliser les moyens qu'elles dénonçaient comme étant une erreur lorsqu'ils étaient préconisés par l'initiative: à savoir, le moyen des arrêtés fédéraux d'urgence, avec la seule différence qu'elles y auraient recours sans en avoir été autorisées par le peuple, c'est-à-dire en faisant infraction à la Constitution fédérale.

*

On s'apercevra de **l'avance du front du travail,** non pas en comparant les résultats de la votation au but à atteindre, soit la majorité du peuple, mais aux résultats déjà obtenus jusqu'ici dans

la lutte contre la politique de baisse. La tâche qui consistait à gagner encore 165,000 électeurs en plus des 335,000 signataires de l'initiative populaire et à les rendre invulnérables contre toute tentative d'intimidation, n'a pu être menée à chef, faute de temps. A ce point de vue, la tactique du Conseil fédéral, qui a été de fixer la votation à une date rapprochée, s'est avérée excellente. Car, ce n'est pas en quelques mois, voire même en quelques semaines qu'on pouvait rattraper le temps perdu à renseigner le peuple dans certains cantons. C'est uniquement dans les localités où la population est renseignée depuis des années, pour ainsi dire, que le travail fut fructueux.

Le tableau ci-dessous qui établit une comparaison entre les résultats de la votation dans les cantons et le nombre des signatures, nous en fournit la preuve:

Votation du 2 juin

	Oui	Non	Nombre des oui en % des signatures
Zurich	79,974	82,820	132,7
Berne	90,634	78,443	99,7
Lucerne	13,525	32,715	130,2
Uri	1,868	3,607	84,9
Schwyz	4,034	9,895	114,8
Obwald	812	3,674	134,0
Nidwald	594	2,720	189,8
Glaris	2,282	6,458	89,0
Zoug	2,679	5,220	82,5
Fribourg	7,518	26,572	163,9
Soleure	18,189	17,963	118,7
Bâle-Ville	20,044	18,005	162,2
Bâle-Campagne	13,108	9,558	114,9
Schaffhouse	6,862	6,045	131,9
Appenzell R. E.	4,582	6,592	162,3
Appenzell R. I.	503	2,176	214,9
St-Gall	24,726	41,634	123,3
Grisons	13,464	15,169	142,5
Argovie	31,562	34,101	136,3
Thurgovie	12,392	20,803	128,6
Tessin	10,997	20,159	148,4
Vaud	29,920	61,992	189,9
Valais	9,234	20,296	208,7
Neuchâtel	12,308	18,004	87,8
Genève	13,648	20,237	245,5
Total	425,369	564,858	127,1

Le 2 juin, 425,000 électeurs se sont prononcés pour l'initiative alors qu'il y a une année 335,000 seulement l'avaient signée. Il est vrai que tous ceux qui avaient signé n'ont pas été sans changer d'avis. Il fallait s'attendre à ce que sous la pression exercée par les patrons, les banques, les compagnies d'assurances et d'un autre

côté par le mouvement des catholiques-conservateurs, plusieurs signataires voteraient non ou s'abstiendraient de prendre part à la votation. Tel fut le cas notamment dans les cantons de Zoug, Uri, Glaris, où la pression fut particulièrement très forte.

Un fait difficilement explicable par contre, est que dans le canton de Neuchâtel, le nombre des signatures qui représentait un record, il est vrai, ne fut pas atteint lors de la votation.

Il est certain que le pourcentage des oui comparé au nombre des signatures n'est nullement un moyen de mesurer l'importance du succès dans chaque canton, du fait que la collecte des signatures eut lieu très irrégulièrement suivant les régions. Dans les cantons de Berne, Bâle-Campagne, Soleure et St-Gall, où, dans des conditions beaucoup plus favorables qu'actuellement, un nombre maximum de signatures avait pu être réuni, il n'y avait plus moyen d'augmenter sensiblement le nombre des partisans de l'initiative. D'autre part, la très forte augmentation enregistrée dans le canton de Genève n'a pas grande importance car le nombre des signatures récoltées avait été des plus minimes.

Etant donné que le nombre des partisans a passé de 335,000 à 425,000, il serait faux de parler d'une défaite, car il suffirait d'obtenir presque une fois autant de voix que nous n'en avons gagnées depuis la collecte des signatures, pour avoir la majorité. Les 425,000 citoyens qui, en ce premier dimanche de juin, se sont prononcés pour l'initiative est désormais un bloc qui résistera aux attaques les plus violentes. Même si tous les adversaires devaient se coaliser contre ce front, ils n'arriveraient jamais à un tel nombre.

*

Quels sont les enseignements à tirer de cette lutte menée autour de l'initiative? La première conclusion qui est toujours la même, c'est que dans la vie tout succès est dû à un grand effort fourni, c'est pourquoi toute victoire électorale ne peut être atteinte que grâce à un travail de propagande, d'éducation intense. Si ce travail avait pu être effectué partout comme il l'a été dans certains cantons, le résultat eut été tout autre. Nous n'ignorons pas qu'une grande partie des raisons pour lesquelles ce travail n'a pas pu être effectué à fond dans nombre d'endroits est plausible. Par contre, il arrive très souvent aussi, que dans certaines localités, on travaille davantage en vue d'un succès politique momentané plutôt qu'en faveur d'un progrès durable. N'étant pas tout à fait parvenu au but du fait que la propagande n'a pas pu être poussée à fond comme il l'aurait fallu, il nous reste à en tirer un seul enseignement: combler les lacunes et faire admettre plus profondément encore les mêmes revendications jusqu'à la victoire finale!

Ce serait par contre faire complètement erreur que de vouloir abandonner les lignes et poser des revendications qui auraient encore beaucoup moins de chance d'être acceptées.

Un autre enseignement à tirer de la lutte qui vient de se livrer est qu'il faut soustraire les électeurs *à l'influence et à la pression exercées par la haute finance.* Combien d'ouvriers et d'employés ne se sont-ils pas laissés intimider par les dangers dont se sont plues à les menacer les caisses d'épargnes et les compagnies d'assurances. Ils s'avèrent d'excellents syndiqués tant qu'il s'agit de questions économiques, mais dès que la banque intervient, dès que le franc suisse est déclaré en danger, bien qu'ils ignorent tout de son importance et de son fonctionnement, leur confiance est ébranlée. C'est là contre qu'il faut réagir! Il faudra plus que jamais renseigner les masses sur les questions monétaires et financières. Il faudra aguerrir le peuple contre les nouvelles mensongères et propres à créer la panique, grâce auxquelles la haute finance a réussi plusieurs fois déjà à triompher.

Pour terminer, un troisième point qui nous paraît essentiel: arriver à obtenir la majorité du peuple est une *question de* confiance. Elle ne s'acquiert qu'au prix de la loyauté la plus absolue. On pourrait dire, non sans raison, que la votation du 2 juin a prouvé le contraire, puisque la majorité a été gagnée par des moyens qui n'ont rien de commun avec la loyauté. Mais qui oserait prétendre que les 565,000 non ont été un témoignage de confiance envers qui que ce soit? Un fort contingent, peut-être même la majorité des rejetants se prononcerait avec la même méfiance contre les propositions des autorités. Ils n'ont pas pu accorder leur confiance à l'initiative de crise et à ses promoteurs. Que n'a-t-il pas fallu faire pour combattre la méfiance née du fait que d'aucuns voulaient voir une manœuvre politique dans l'initiative de crise. Nous y sommes parvenus en partie parce que les travailleurs ont eu confiance envers leurs fédérations et envers les auteurs de l'initiative de crise. Cette confiance doit rester inébranlable à l'avenir.

L'élan et l'enthousiasme qui ont caractérisé ce mouvement populaire sont dûs au fait que les travailleurs de tous bords se sont rendus compte qu'il s'agissait d'une *grande œuvre commune* dont les partis ou les groupes économiques ne pouvaient pas se servir pour leur propagande personnelle. Si l'on n'est pas parvenu à en convaincre la majorité, c'est précisément que la méfiance créée par des années de fausse politique ne peut pas être détruite dans l'espace d'une ou deux années. Nous en viendrons cependant à bout si nous poursuivons la lutte sur la même base. Le but ne sera atteint que par ce moyen. Aucun parti, aucun groupe écono-

mique à lui seul ne parviendra à donner un autre aspect à la politique économique de notre pays. Seul un travail en collaboration y parviendra. Le développement futur dépend de deux possibilités: d'une part, que les milieux qui appuient l'initiative de crise restent coalisés afin d'élargir leur front par un travail en collaboration et arriver ainsi à la majorité — ou alors, la haute finance qui, le 2 juin, après avoir mis tout en œuvre, a remporté un succès négatif, triomphera réellement et règnera désormais sur la politique de notre pays.

La politique commerciale extérieure de la Suisse pendant la crise.

Par *Max Weber.*

Note de la rédaction: Cet article est la suite de celui paru dans le nº 4 du mois d'avril. Vu l'importance des matières concernant l'initiative de crise, nous avons été obligés d'en retarder la publication jusqu'à ce jour.

II.

Dans le numéro d'avril de la «Revue syndicale» nous avons parlé des mesures prises par la Confédération dans le domaine de la politique extérieure en vue d'empêcher l'invasion de la Suisse par des marchandises étrangères et aux fins de développer l'exportation par le service des compensations et les conventions de payement. Nous traitons, dans le présent article, des résultats obtenus.

Dès le début, les restrictions à l'importation ont eu, selon la teneur des arrêtés fédéraux des 23 décembre 1931 et 14 octobre 1933, pour but de *lutter contre le chômage* et cela, d'une part en protégeant les *produits nationaux* contre la concurrence étrangère et d'autre part en accordant des facilités à l'exportation par la politique commerciale. Cependant, dès le commencement, cette protection des produits nationaux n'avait pas pour but unique de permettre à l'économie indigène, à l'agriculture, aux arts et métiers et à l'industrie de produire uniquement, mais encore de procurer à ces travailleurs un revenu assuré. En d'autres mots, les restrictions à l'importation n'ont pas été prévues uniquement comme mesure de protection de la production, mais également des prix et des salaires. Si nous voulons donc juger des résultats, il convient d'accorder toute notre attention à ces deux buts.

La protection de la production.

Les dix rapports du Conseil fédéral qui, jusqu'à maintenant, avaient renseigné l'Assemblée fédérale sur les mesures prises selon les arrêtés fédéraux s'y rapportant, contiennent de nombreuses